



AMICALE LAIQUE ANTONIN PERRIN

Siège : 110 rue du 4 Août 1789

69100 VILLEURBANNE

Tél. : 04.78.03.20.31 - www.alap-asso.fr

Nouvelle activité



Yoga
Saison 2024-2025

ADHÉRENT.ES et FUTUR.ES ADHÉRENT.ES DE L'ALAP

L'ALAP vous propose désormais des cours de Yoga. Ils auront lieu le mardi hors vacances scolaires :

- 1^{er} cours de 16h30 à 17h30 et
- 2^{ème} cours de 17h45 à 18h45.

Ils seront encadrés par un animateur bénévole expérimenté et diplômé. Il faut choisir l'un ou l'autre des cours. Le Yoga est ouvert à toutes personnes adultes.

Modalités d'inscription

L'inscription se fera jusqu'au 15 septembre 2024 exclusivement en ligne sur le site :

[https :www.sportyneo.com/tous-les-clubs/alap/](https://www.sportyneo.com/tous-les-clubs/alap/)

Nous privilégions désormais le règlement par carte bancaire disponible sur le site d'inscription en 1,4 ou 10 fois. Le paiement par chèque (possibilité en 3 chèques) ainsi que par chèques vacances reste possible par dépôt au siège ou dans la boîte aux lettres de l'ALAP mais après inscription sur le site.

- **Si c'est votre 1^{ère} activité : vous réglez 155€** (Adhésion à l'ALAP 55€ et cotisation yoga 100€).
- **Si vous avez déjà réglé les 55€** dans une autre activité, mentionnez celle-ci en commentaire et réglez la cotisation seule de 100€. Vous choisissez « réduction de 55€ ».

Si vous rencontrez des difficultés, vous pouvez être aidés à la saisie en ligne en venant au siège (nouvelle adresse : 110 rue du 4 août 1789 à Villeurbanne) :

- du 1^{er} juin au 5 juillet aux heures de permanence (mercredis et vendredis de 15h à 18h)
- du 8 juillet au 26 juillet tous les jours de 15h00 à 18h.
- du 20 août au 13 septembre tous les jours de 15h00 à 18h.

- **Joindre l'attestation Ufolep QS signée** : si vous avez une réponse « oui » dans le Questionnaire Santé, seulement alors un certificat médical est obligatoire (daté après le 01/06/2024).

Vous pouvez déposer ce document (attestation OU certificat médical) en pièce jointe.

- **Aide possible pour les jeunes**

Pass'Région (financement par le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes)

30€ de réduction sur une licence sportive par

Conditions d'attribution :

- **Avoir entre 16 et 25 ans**, être inscrit dans un lycée de la région ou en classes de 4^{ème} et 3^{ème} section technologie, en BEP, en CAP, en BTS, en classes préparatoires ou en apprentissage et avoir un Pass'Région.
- Remettre la photocopie du Pass'Région lors de l'inscription et un chèque de 30€ qui sera détruit après vérification de la validité de la carte.
- Le chèque de cotisation sera déduit de ces 30 € (bien ajouter la remise « Pass'Region » pour bénéficier de la déduction).

Les justificatifs pour le Pass'Région sont à fournir au plus tard le 25 Septembre 2024 sinon les chèques seront encaissés.

Important, à lire attentivement

- **Vous adhérez à une association loi 1901**: l'Amicale Laïque Antonin Perrin est gérée par ses propres membres au sein d'un conseil d'administration élu lors de l'assemblée générale à laquelle vous êtes conviés et durant laquelle vous pouvez voter.

Les membres du conseil d'administration gèrent l'association bénévolement et vous demandent de respecter les modalités d'inscription, vous n'entrez pas dans un club à but lucratif.

Les adhérents s'engagent à respecter le règlement intérieur de l'association consultable sur le site : www.alap-asso.fr

NB 1 : Toute inscription est définitive et non remboursable.

NB 2 : Le paiement par chèques vacances est possible. Pour tout paiement par chèque(s) et chèques vacances vous pouvez les envoyer ou les déposer dans la boîte aux lettres.

NB 3 : Le Yoga est pratiqué au tapis, veuillez apporter un tapis de gym et une serviette. Les séances ont lieu au siège : 110 rue du 4 août à Villeurbanne.

- **L'ALAP sera fermée du samedi 27 juillet au lundi 19 août 2024 inclus.**

Ne mettez rien dans la boîte aux lettres ou n'envoyez rien pendant la période de fermeture de l'ALAP.

L'ensemble de l'équipe d'animation de la section Yoga de l'ALAP vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous dès la rentrée.

Les responsables du Yoga.